



Les troubles du comportement de la personne cérébrolésée

Les troubles du comportement concernent plus de la moitié des personnes cérébrolésées. Ils sont la conséquence des lésions cérébrales, des séquelles neuropsychologiques et du vécu de l'accident par le blessé et sa famille. Déroutants pour tous - patients, familles, soignants - ces troubles perturbent la vie quotidienne et créent des difficultés supplémentaires de relation entre le blessé et son entourage. Ils nécessitent une approche pluridisciplinaire qui fait l'objet de cette formation.



3 jours (21h)



20 pers max.



550 €
Adhérent ARTC IDF 470 €



Local accessible aux
personnes à mobilité réduite



20,21 et 22 mars 2023
(lundi, mardi et mercredi)



CRFTC
80 rue de Paris
93100 MONTREUIL

Objectifs

- Comprendre la complexité des troubles du comportement des personnes cérébrolésées.
- Comprendre l'intérêt des différentes approches et leur complémentarité.

Accès sur inscription, bulletin d'inscription à télécharger sur www.crftc.org

La formation est accessible aux publics en situation de handicap.

Renseignements & inscription : marie.makondi@crftc.org / 01 48 97 97 20

Prérequis

Aucun

Public

Professionnels prenant en charge des personnes cérébrolésées.

Intervenants

Pascale BRUGUIÈRE

Psychologue clinicienne

Hélène OPPENHEIM - GLUCKMAN

Psychiatre et psychanalyste

Claire VALLAT - AZOUVI

Psychologue spécialisée en neuropsychologie

Méthodes pédagogiques

Exposés théoriques, cas clinique, analyse des pratiques

Supports pédagogiques

Dossier pédagogique adressé par mél en fin de formation avec les présentations des intervenants et des ressources complémentaires (bibliographie, sites internet, documents techniques...).

Modalités d'évaluation

- ✓ Questionnaire d'identification des besoins et des connaissances, adressé en amont de la formation
- ✓ Questionnaire d'évaluation sur l'atteinte des objectifs et la satisfaction, en fin de formation
- ✓ Questionnaire sur l'opérationnalité professionnelle de la formation à un mois de la formation

Contenu

Introduction

Approche neuropsychologique

L'exposé a pour objectifs d'aborder les différents concepts et modèles neuropsychologiques et cognitifs permettant de comprendre et de définir les troubles du comportement consécutifs aux lésions cérébrales non dégénératives.

Prise en charge neuropsychologique des troubles du comportement.

Groupe d'analyse des pratiques

Le groupe travaille à partir d'un cas exposé par les participants.

Approche institutionnelle

L'exposé considère de quelles façons l'institution est impliquée dans l'abord des troubles comportementaux. Les fonctionnements institutionnels sont-ils ressources au service de la prévention, réponses à l'expression des troubles existants, et/ou facteurs de risque et d'aggravation des perturbations comportementales ?

Suite de l'exposé et discussion

Groupe d'analyse des pratiques

Le groupe travaille à partir d'un cas exposé par les participants ou reviendra sur les cas déjà travaillés le jour précédent en intégrant dans la réflexion les différentes dimensions abordées dans la formation.

Approche psychopathologique des troubles psychiques des patients cérébrolésés

L'approche psychopathologique permet de comprendre le vécu du patient, de sa famille, les relations patients-famille-entourage et l'impact de tous ces éléments sur les façons d'être du patient, ses comportements, ses symptômes ?

Prise en charge psychothérapeutique et psychiatrique des patients cérébrolésés avec troubles psychiques

Nous décrivons les différentes modalités de prises en charge psychothérapeutique et psychiatrique des patients cérébrolésés avec des troubles psychiques.

Groupe d'analyse des pratiques

Le groupe travaille à partir d'un cas exposé par les participants ou reviendra sur les cas déjà travaillés les jours précédents.

Conclusion de la formation et réflexion sur des pistes d'amélioration des pratiques existantes.

Profil des participants *(basé sur les sessions précédentes)*

Professions

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Aide-soignant(e) (10%) <input type="checkbox"/> Aide Médico-Psychologique (%) <input checked="" type="checkbox"/> Animateur(trice) socio-éducatif(ve) (10%) <input checked="" type="checkbox"/> Assistant(e) de service social (10%) <input type="checkbox"/> Auxiliaire de Vie à Domicile (%) <input type="checkbox"/> Éducateur(trice) spécialisé(e) (%) <input type="checkbox"/> Enseignant(e) APA (%) <input checked="" type="checkbox"/> Ergothérapeute (10%) <input checked="" type="checkbox"/> Infirmier(ère) Diplômé(e) d'État (IDE) (9%) <input type="checkbox"/> Juriste (%) <input type="checkbox"/> Masseur-kinésithérapeute (%) <input checked="" type="checkbox"/> Médecin (7%) | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Orthophoniste (%) <input checked="" type="checkbox"/> Psychologue (24%) <input checked="" type="checkbox"/> Neuropsychologue (20%) <input type="checkbox"/> Cadre de Santé (%) <input type="checkbox"/> Psychomotricien(ne) (%) <input type="checkbox"/> Étudiant(e) (%) <input type="checkbox"/> Autre (%) |
|---|--|

Expérience dans la prise en charge des LCA

- Expérience inférieure à 1 an (%)
- Expérience entre 1 an et 5 ans (%)
- Expérience supérieure à 5 ans (%)

